

**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE  
POUR L'EPURATION DES EAUX USEES  
COSSONAY-PENTHALAZ-PENTHAZ-DAILLENS-BETTENS**

Au Conseil Intercommunal  
1303 Penthaz

Penthaz, le 05 novembre 2019

**Rapport de la commission des Finances sur le préavis du Comité de  
Direction N°1/2019 relatif au budget 2020**

---

La commission des Finances composée de Madame Corinne Borgeaud ainsi de Messieurs André Borgeaud, Philippe Tesse et Robert Rottmeier s'est réunie le 05 novembre 2019 dans les locaux de la station d'épuration pour étudier le préavis N°1/2019 relatif au budget 2020. Madame Laurence Larghi ainsi que Messieurs Claude Moinat, Jean-Daniel Reymond, Henri Pasche et Jean-Yves Thévoz sont excusés.

Le comité de Direction est représenté par Messieurs René Devanthay, René Nicolet et le secrétaire-trésorier Monsieur Bernard Augsburger. Philippe Gerhard est excusé. Nous tenons à les remercier pour leur disponibilité, ainsi que pour les réponses apportées à nos questions.

Dans son préambule le Comité de Direction nous communique sa décision de reconduire les taxes proposées au budget 2020, soit 1,20 /m3 d'eau et à 0,35ct de la valeur ECA.

Le décompte final des travaux de la part de la DGE à l'OFEV nous permet, en 2019, de toucher les subventions à hauteur de 75% des coûts des travaux entrepris soit fr. 2'713'535.75 hors TVA. Le coût net à amortir est donc de fr. 839'211,-.

**Pour les dépenses :**

**Frais administration-vacations :**

Sous le poste « chantier » fr. 10'000,- prévu en vue des futures travaux ce qui implique également des séances supplémentaires d'où la petite différence de 2000,-.

**Personnel administratif et exploitation :**

Indexation des salaires du personnel de la STEP de 1% ainsi qu'un ajustement des prestations du secrétaire-trésorier car les nouvelles communes apporteront leur lot de charge de travail. De plus un grand travail d'archivage sera entrepris.

**Indemnisation et remboursement des frais :**

Monsieur Nicolas Raemy continue sa formation d'exploitant de STEP. Son compris ici les cours, les déplacements ainsi que les frais d'hôtel.

**Frais de bureau, matériels d'exploitation :**

Rien à signaler

**Achat, eau, énergie, combustible :**

Rien à signaler

**Autres fournitures et marchandises :**

Pas de commentaire particulier

**Entretien :**

La pose d'équipement de téléassistance dans les stations de pompage ainsi qu'une gestion des alarmes.

**Traitement des boues :**

Pas de commentaire particulier

**Honoraires et prestation de services :**

Revision totale du portefeuille d'assurance suite aux nouvelles constructions et équipements. Assurance et impôts, la somme est réajustée en fonction des années précédentes.

Au vu des nouveaux équipements informatiques de gestion et de surveillance de la STEP un montant de frs 10'000 est prévu en cas d'assistance mais dont nous n'avons pas encore pu détailler la somme.

**Intérêt dette :**

En ligne avec une légère diminution.

**Amortissement :**

Un amortissement de 602'945,- est prévu.

**Pour les recettes :**

**Taxe d'épuration :**

L'augmentation des taxes est dû à l'intégration de la commune de Bettens.

Le budget présente un résultat final positif de CHF 3165,-. Cette prévision nous semble réaliste et nous en remercions le Comité de Direction et son secrétaire-trésorier.

La commission remercie tout particulièrement le Comité pour l'excellente gestion.

La commission des finances vous propose d'adopter les conclusions suivantes :

**Conclusions :**

**Le Conseil Intercommunal de l'AIEE**

Vu le préavis du Comité de Direction N°1/2019 relatif au budget 2020.

Ouï le rapport de la commission chargé d'étudier cette affaire.

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour.

**Décide**

**D'adopter le budget du Comité de Direction pour l'année 2020 tel que présenté**

Les membres de la commission des Finances

Philippe Tesse (rapporteur)



André Borgeaud :



Robert Rottmeier :



Corinne Borgeaud

